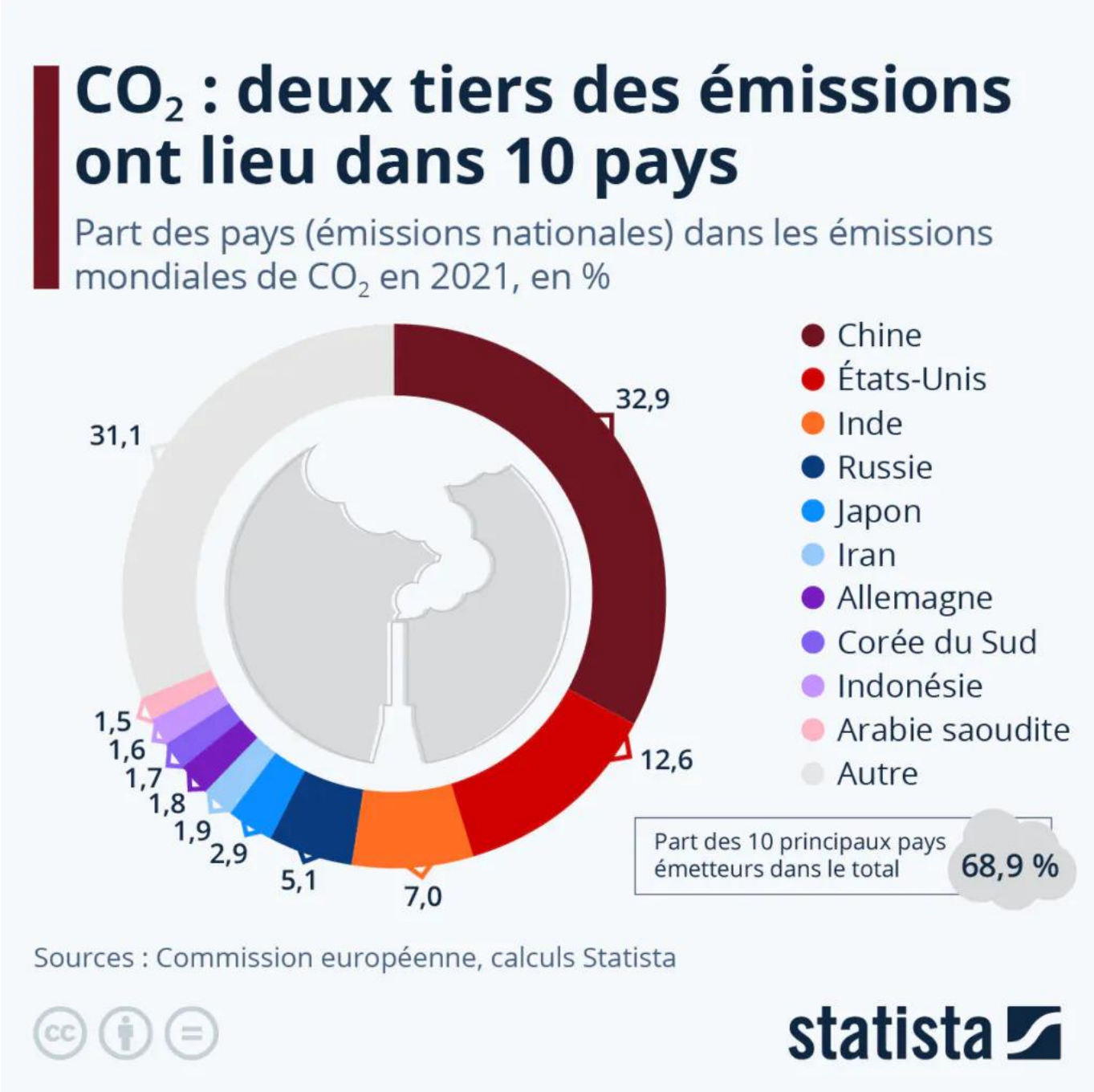
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Deux tiers des émissions mondiales de CO2 ont lieu dans 10 pays



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Deux tiers des émissions mondiales de CO2 ont lieu dans seulement dix pays. C'est le constat qui ressort des chiffres de la base de données EDGAR de la Commission européenne. La plus grande part des émissions liées aux activités humaines est générée en Chine, soit environ 33 % du total, suivie des États-Unis (12,6 %) et de l'Inde (7 %). Ensemble, ces trois territoires totalisent environ la moitié du CO2 émis dans l'atmosphère terrestre. Comme le montre notre graphique, la majorité des dix premiers pays émetteurs sont asiatiques (et font partie des plus peuplés du globe), tandis que l'on ne trouve que deux pays européens dans cette liste : la Russie et l'Allemagne.

Il est important de noter que si l'on considère la taille des populations, les émissions de CO2 par habitant restent nettement plus élevées en Europe qu'en Asie. De plus, les activités les plus polluantes (extraction pétrolière et gazière, industrie manufacturière, etc.) sont pour la plupart concentrées ou ont été délocalisées dans une poignée de pays producteurs. Il est donc également nécessaire de tenir compte des émissions liées aux produits importés dans l'évaluation de l'empreinte carbone des populations.

De Tristan Gaudiaut pour Statista.

Veolia : face aux pénuries d'eau, quelles solutions ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Veolia vient d'organiser une table-ronde sur le thème « face aux pénuries d'eau, quelles solutions ? ». Ce rendez-vous s'inscrit dans une série des discussions sur les thématiques du climat, de la transition énergétique et de la relance verte.

Prendre conscience des enjeux climatiques pour y faire face est une priorité. Dans ce contexte, Veolia organise une série de matinales sur les thématiques du climat, de la transition énergétique et de la relance verte. Ces rendez-vous, à destination des élus et des institutionnels, prennent la forme de table-rondes dans lesquelles interviennent différents experts. L'objectif : contribuer à la prise de conscience et à l'émergence de solutions adaptées localement.

Ainsi, vendredi 14 octobre, une table-ronde était organisée sur le thème « face aux pénuries d'eau, quelles solutions ? », à l'espace co-working Cowool d'Avignon.

Un état des lieux de la situation

Quelles seront les conséquences concrètes du réchauffement climatique dans la région d'ici quelques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

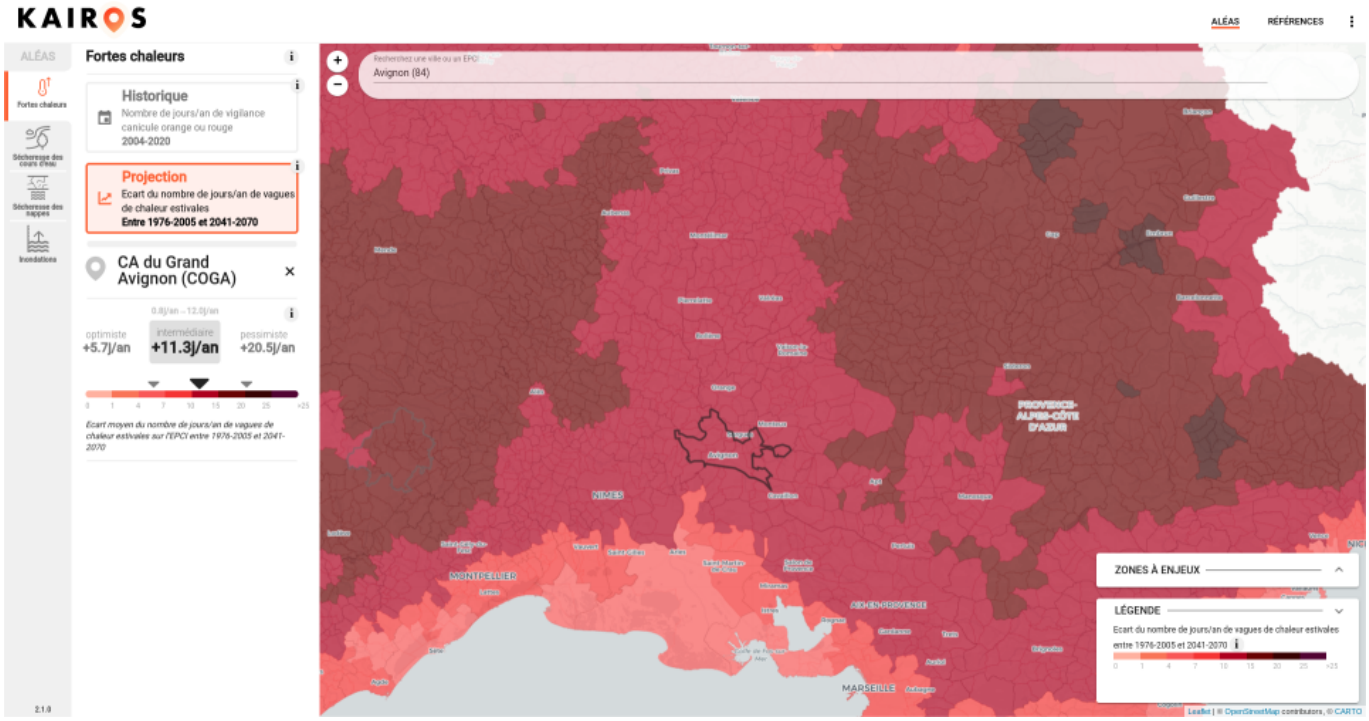
années ? C'est sur cette interrogation que la table-ronde a commencée. Toutes les situations ont été présentées, des plus optimistes aux plus pessimistes.

Si l'on suit l'hypothèse la plus pessimiste, « nous pourrions avoir 20 jours de canicule supplémentaires par an, avant 2041 » explique Géraud Gamby, chef de projet valorisation de l'eau chez Veolia, « le débit moyen des cours d'eau pourrait diminuer de 36%, tout comme le remplissage des nappes phréatiques ». La diminution du débit des cours d'eau de la région, notamment dans La Durance, aurait de lourdes conséquences, en particulier sur le milieu agricole.

« 80% de la ressource utilisée en irrigation dans le Vaucluse vient du bassin de la Durance » poursuit Georgia Lambertin, présidente de la chambre d'agriculture du Vaucluse, « le reste vient des forages de nappe et de certains affluents du Rhône ». La présidente de la chambre responsable de l'accompagnement des agriculteurs continue « les agriculteurs ont conscience du changement climatique. Avant, ils leur arrivaient un aléa tous les 4-5 ans. Aujourd'hui, ils leur arrivent 4-5 aléas tous les ans ».

L'eau est indispensable aux agriculteurs. « S'il n'y a plus d'eau verte, il n'y a plus de nourriture », explique Nicolas Roche, professeur à Aix-Marseille Université et membre du groupe régional d'experts sur le climat en Paca (GREC Sud). L'eau verte est celle issue des précipitations qui est absorbée par les végétaux. En Vaucluse, elle représente 62% des eaux. Les 38% restants constituent l'eau bleue, c'est-à-dire l'eau qui s'écoule dans les cours d'eau jusqu'à la mer et qui est utilisée pour les usages domestiques.

Alors, face à ces constats, quelles solutions mettre en place pour préserver l'eau ?



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Ecart moyen du nombre de jours/an de vagues de chaleur estivales sur l'EPCI entre 1976/2005 et 2041/2070 © Veolia

Quelles solutions pour mieux préserver la ressource ?
Pour Nicolas Roche, « il faut arrêter de faire de la compétition entre les usages de l'eau. Il faut penser les usages les uns à la suite des autres et apporter des solutions spécifiques à chaque territoire. Pour cela, il faut des décisions politiques ». Même constat du côté de Georgia Lambertin, « si on veut avancer, nous sommes obligés de travailler en partenariat et de nous faire entendre par les administrations ».

> « Il faut arrêter de faire de la compétition entre les usages de l'eau. »
>
> *Nicolas Roche*

Julien Baroni, co-fondateur de DV2E, société d'études et de services dans les domaines de l'eau, du déchet et des sols pour l'agriculture, partage l'idée de penser les usages de l'eau les uns à la suite des autres. « Nous recyclons le verre depuis les années 50 et pas l'eau. Il va falloir changer de paradigme » ajoute-t-il. Même si le recyclage n'est pas la solution miracle, il constitue une première étape, celle de l'économie, « si nous recyclons 1 litre d'eau deux fois, cela représente 2 litres d'économisé ».

L'utilisation des eaux non-conventionnelles, c'est-à-dire l'eau de mer, l'eau de pluie, les eaux usées traitées, est également une hypothèse évoquée par le co-fondateur de DV2E, « on pourrait imaginer disposer de deux robinets : un pour l'eau potable et l'autre pour l'eau non-conventionnelle. Pour cela, il faut repenser les aménagements ».

Pour Géraud Gamby, l'économie de l'eau passe avant tout par une diminution des consommations et des pertes de réseaux. « Il faut aller vers la sobriété. Chacun doit fournir des efforts. Les agriculteurs et les entreprises font des efforts, c'est maintenant au tour des particuliers. Ils sont les plus gros consommateurs d'eau. Il faut les sensibiliser et faire des économies qui ne se remarquent pas, par exemple en réduisant la pression des robinets » a-t-il déclaré.

Pour mettre en place ces solutions, il faut des lois adaptées, mais quand est-il ?

La réglementation, contrainte ou levier ?
« La réglementation concernant le recyclage de l'eau est en train d'évoluer » explique Julien Baroni. Aujourd'hui, il est possible de réutiliser les eaux non conventionnelles, comme les eaux usées traitées provenant des stations d'épuration. La réutilisation des eaux usées traitées (REUT) constitue une alternative à l'utilisation des eaux conventionnelles.

En France, le retraitement et la réutilisation des eaux usées traitées sont encadrés par deux arrêtés ministériels de 2010 et 2014. Cette réglementation définit quatre catégories d'eau (A, B, C, D), leurs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

critères de qualité et les usages autorisés et interdits. S'ajoute à la réglementation française, le règlement européen, plus souple.

Pour Georgia Lambertin, la réglementation actuelle est contraignante, mais permet aux acteurs territoriaux de mieux connaître leurs usages en effectuant eux-mêmes la régulation de la ressource. Cette réglementation permet ainsi de mieux anticiper les besoins.

« Certaines chambres d'agriculture deviennent des organismes uniques de gestion collective » explique-t-elle. Un organisme unique de gestion collective (OUGC) est une structure en charge de la gestion et de la répartition des volumes d'eau prélevés à usages agricoles pour l'ensemble des irrigants d'un bassin.

La chambre agricole du Vaucluse est en charge des bassins versants interdépartementaux du Lez Provençal, du Lauzon, de l'Aygues/Eygues provençale, de l'Ouvèze provençale, de la Nesque et du Cavalon/Coulon. Grâce à cette réglementation, la chambre agricole du Vaucluse peut anticiper les besoins de chaque agriculteur.

Pour Nicolas Roche, la réglementation doit aller plus loin, « il faut d'abord mettre un cadre avant d'apporter des solutions ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



« La qualité de l'eau est le premier facteur d'amélioration de la santé » Nicolas Roche © L'Echo du mardi – Jérôme Renaud

Avancer concrètement

Ainsi, dans l'immédiat, quelles sont les actions à mettre en œuvre pour avancer concrètement ? Pour Georgia Lambertin, « il faut changer de type de culture, avoir une production moins demandeuse en eau, sans aller vers une production sèche ». Le plus important reste pour elle de « maintenir l'agriculture face au changement climatique pour limiter la hausse de température et conserver notre souveraineté alimentaire ».

> « il faut changer de type de culture, avoir une production moins demandeuse en eau, sans aller vers une production sèche »
>
> *Georgia Lambertin*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Du côté de Julien Baroni, la solution passe par la réutilisation des eaux usées traitées (REUT), « il faut mettre en place un projet de recyclage de l'eau, viable techniquement et acceptable financièrement ».

Même constat du côté de Nicolas Roche. Le membre du GREC Sud propose même d'aller plus loin avec la mise en place d'un système de mesure pour connaître l'état de la ressource, « on est capable de mesurer l'électricité utilisée, le carburant également, mais pas l'eau. On pourrait mettre en place un système de pompe électrique afin de mesurer notre consommation ».

« Il n'existe pas de solution miracle, mais beaucoup de solutions existent déjà », selon Géraud Gamby. Pour le chef de projet valorisation de l'eau de Veolia, quatre actions concrètes peuvent être mises en place dès maintenant :

- Bien piloter la ressource eau : en la préservant, en connaissant sa consommation, en réduisant le débit.
- Optimiser le service : éviter les fuites sur le réseau, optimiser les industries et les services des collectivités.
- Réduire les consommations : apporter juste ce dont la plante a besoin (en agriculture), aller vers une sobriété des particuliers et des industries.
- REUT : utiliser des eaux alternatives.

Si Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, partage l'idée selon laquelle il n'existe pas de solution miracle, l'élu socialiste reste cependant attaché à une gestion publique de l'eau. Il se déclare même favorable à la création d'une structure publique qui regrouperait toutes les problématiques autour de la question de l'eau.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Pour Lucien Stanzione, « il faut être vigilant à ce que l'agriculture ne soit pas impactée par les pénuries d'eau » © L'Echo du mardi – Laurent Garcia

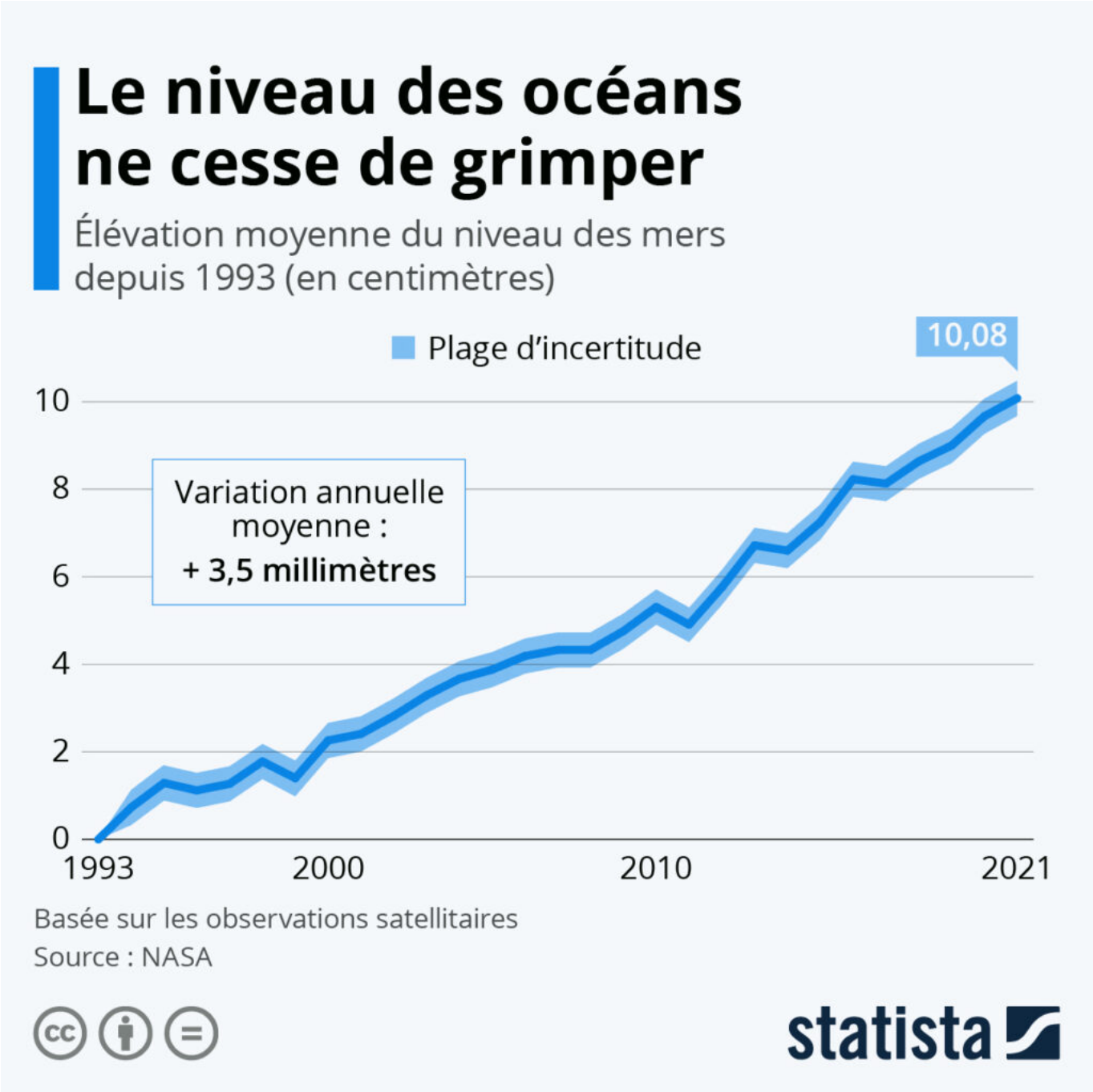
En fin de compte, la difficulté est de combiner les technologies et de ne pas travailler sur un seul levier. Quoi qu'il en soit, pour être efficace, les réponses et solutions face aux pénuries d'eau doivent être collectives.

J.R.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Climat : la montée des eaux s’accélère



Sur les terres comme sur les mers, la fonte des glaces s’est accélérée partout dans le monde sous l’effet

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

du changement climatique. Conséquence de l'augmentation du ruissellement, mais aussi de la dilatation de l'eau liée au réchauffement, le niveau des océans ne cesse de grimper.

Selon les observations satellitaires de la NASA, le niveau moyen des mers du globe a ainsi augmenté d'environ 10 centimètres depuis 1993. La hausse a globalement été assez constante au cours de la période d'observation, avec une élévation moyenne de 3,5 mm par an, soit un peu plus d'1 cm tous les 3 ans. Comme le montre notre graphique, la tendance semble néanmoins s'accélérer, puisque le niveau des océans a grimpé de plus de 5 mm par an en moyenne au cours de la décennie 2011-2021.

D'ici la fin du siècle, les experts tablent sur une élévation du niveau des mers comprise entre 60 cm et un peu plus d'1 mètre en fonction des différents scénarios de réchauffement global. Les zones côtières densément peuplées seront directement menacées et 300 millions de personnes pourraient être affectées dans le scénario le plus optimiste. Les chercheurs estiment que l'Asie sera le continent le plus durement touché.

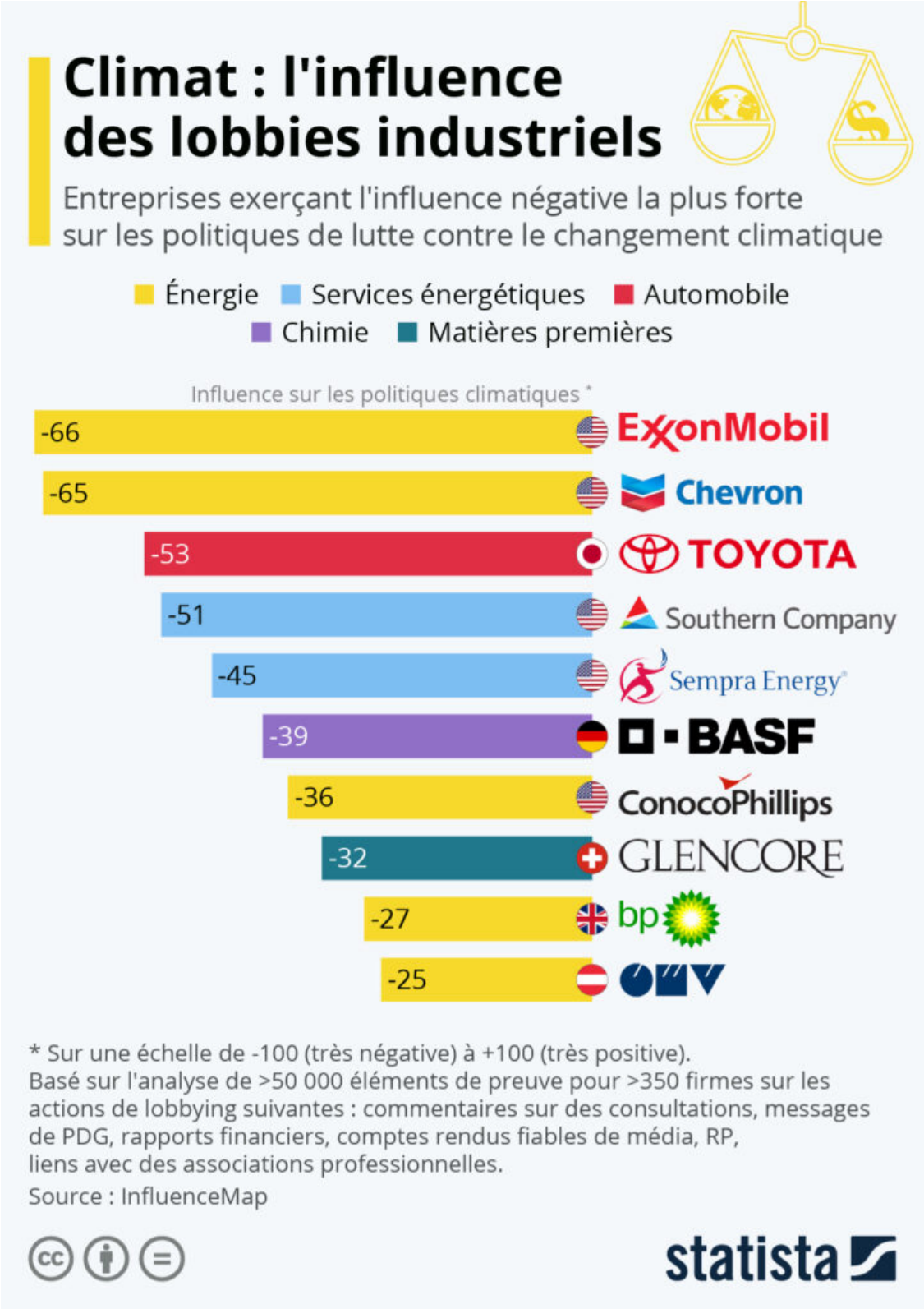
En Europe, La Haye, Amsterdam et Londres devraient être les zones urbaines les plus menacées, alors que des villes françaises comme Bordeaux et Marseille seront également affectées. Pour plus d'informations sur le sujet, vous pouvez consulter notre DossierPlus « L'impact de la montée des eaux sur l'immobilier en Europe » (en anglais).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Climat : l'influence des lobbies industriels

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Un nouveau rapport du groupe de réflexion InfluenceMap dévoile les multinationales qui exercent l'influence la plus négative à l'encontre des politiques climatiques dans le monde. L'étude conclut que ces organisations utilisent des méthodes de lobbying « prolifiques et très sophistiquées » afin d'influencer les gouvernements sur leurs actions en matière de climat.

En tête de liste, on retrouve les géants américains de l'énergie ExxonMobil et Chevron qui, sur la base de l'analyse de plusieurs milliers d'éléments de preuve concernant plus de 350 firmes – dont des commentaires sur des consultations, messages de PDG, rapports financiers, comptes-rendus de médias et liens avec des associations – sont les entreprises qui feraient le plus d'entraves à la mise en place de politiques climatiques. Le constructeur automobile Toyota, qui a fait campagne contre les lois proposées pour remplacer progressivement les véhicules à combustion thermique en faveur de l'électrique, se classe au troisième rang, suivi par deux entreprises américaines du secteur des services énergétiques.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Entrepreneurs dans l'agroalimentaire, participez à la 'Fresque du climat'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



La ‘Fresque du climat’, atelier collaboratif pour intégrer les enjeux du changement climatique, aura lieu le jeudi 24 février, de 16h30 à 19h30, au Living lab ‘Le 9’ (120 rue Jean Dausset à Avignon).

Trois sessions de « Fresques du climat », adaptées aux secteurs de l’agroalimentaire et du BTP, seront animées par Eco-Lab’ environnement et organisées en partenariat avec le Grand Avignon. Le prochain afterwork, qui portera sur l’agroalimentaire, sera suivi d’une conférence avec des consultants sur le bilan carbone et les ressources humaines. Le but ? Donner des leviers d’action pour répondre aux objectifs RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) de votre entreprise. Vous cherchez à réduire votre impact carbone ? Vous vous posez des questions sur le changement climatique ? Vous souhaitez engager des démarches de développement durable et impliquer vos équipes ? Cet atelier est conçu pour vous, dirigeant ou cadre d’une entreprise agro-alimentaire, responsable RSE, qualité ou RH.

Pour en savoir plus, contactez Natacha Sire au 06.23.60.14.08, contact@eco-lab.fr. Inscrivez-vous dès maintenant (places limitées) : cliquez ici.

L.M.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

L’AOC Ventoux veut atteindre des sommets d’engagement d’ici 2030



L’AOC du Ventoux est la première Appellation d’origine contrôlée à adopter ‘une raison d’être’. Une initiative qui vise à ne pas limiter les entreprises à la seule recherche du profit, mais aussi à intégrer les enjeux sociaux et environnement liés à leur activité et à leur territoire.

« Tout cela est l’inverse d’un coup de marketing, c’est un changement de paradigme, une soif d’exemplarité », insiste Frédéric Chaudière, président de l’AOC Ventoux depuis un peu plus d’un an maintenant.
En annonçant être la première AOC (Appellation d’origine contrôlée) à adopter le principe d’une ‘raison d’être’ comme défini dans la loi pacte de 2019, le syndicat vigneron, créé en 1949, entend s’engager dans une démarche particulièrement ambitieuse en faveur de son territoire de production s’étendant sur 5 700ha. Objectif : « devenir un exemple de développement harmonieux et durable en protégeant le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

vivant et sa culture ».

Un terroir exceptionnel à préserver
Il faut dire que ce territoire ne manque pas d'atout naturel : 2 parc régionaux (le Ventoux et le Luberon), 2 réserves de biosphères classé par l'Unesco, 30 000 ha de forêt… Les 141 vignerons (13 caves coopératives et 128 caves particulières) installés sur les contreforts du Ventoux bénéficient d'un cadre exceptionnel dont la préservation devient un enjeu majeur.
« En cette période de vendanges 2021 historiquement basses marquées par des épisodes climatiques exceptionnels, les enjeux de préservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique sont plus que jamais une urgence, confirme le président de l'AOC. C'est aux acteurs des territoires de s'engager concrètement et d'apporter des réponses locales à ces enjeux planétaires. » Et ce d'autant plus, que par sa spécificité montagneuse, l'AOC bénéficie d'un des climats les plus frais du Sud de la vallée du Rhône.

> **« Réponses locales pour enjeux planétaires. »**

Des mesures concrètes pour protéger le vivant
Dans cette optique, l'AOC Ventoux s'engage désormais à « protéger le vivant », « réduire son impact et s'adapter au changement climatique » ainsi que « partager et cultiver la vie locale ».
Concrètement, il s'agit de préserver les sols en limitant les usages de produits phytosanitaires en développant le couvert végétal dans, et aux abords des vignes. Le but étant d'au moins multiplier par 3 les surfaces d'enherbement naturel ou semé de l'appellation Ventoux pour atteindre 2 000ha contre 700 actuellement. L'AOC souhaite aussi planter 30 000 arbres. Elle, qui représente 5 à 6% des émissions de carbone du territoire, se fixe également pour but de réduire son impact de 30% d'ici 2030 avant d'atteindre 'la neutralité carbone' imposée par l'Union européenne en 2050.
Autre initiative : le développement d'un réseau de consigne de bouteilles de verre visant à réutiliser, à partir de 2023, 300 000 bouteilles minimum chaque année, sur les 20 à 22 millions produites par an.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



De gauche à droite : Frédéric Chaudière, président de l'AOC Ventoux, Marie Flassayer, directrice, Ken Reyna, directeur du parc naturel régional du Mont Ventoux et Gilles Vève, président de la Cave Clauvallis et maire de Saint-Didier.

« Parce que le terroir de l'AOC Ventoux se définit d'abord par son climat, nous avons pris très tôt la mesure de l'impact du changement climatique sur notre écosystème », précise Marie Flassayer, directrice de l'AOC dont 16% de la production globale (54% rouge, 40% rosé et 6% blanc) est constituée de surface 'bio' (et au-delà de 20% d'ici 2030). Par ailleurs, les vignes HVE (Haute valeur environnementale) devraient également constituer 50% des surfaces cultivées en 2025.
Pour anticiper ces mutations, l'appellation développe désormais avec l'Inrae des données cartographiques qui intègrent les cartes climatique pour permette de mieux piloter le contexte de production de demain comme l'expérimentation de nouvelles variétés de plants de vigne en lien avec l'Inao (Institut national de l'origine et de la qualité).

Une prise de conscience de longue date
L'AOC Ventoux n'a cependant pas attendu aujourd'hui pour prendre pleinement conscience des enjeux climatiques. Depuis près de 20 ans, l'appellation a travaillé à la mise en place d'une charte paysagère et environnementale en élaborant notamment avec ses vignerons un guide des bonnes pratiques. Deux MAE

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

(Mesures agro-environnementales), permettant d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent pour la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité, ont aussi vu le jour. En 2019, un forum sur l'avenir de l'agriculture dans le Ventoux a réuni plus de 150 participants, prouvant la mobilisation du secteur sur ces problématiques.
« Les engagements pris aujourd'hui s'inscrivent dans la continuité de ces initiatives, assure Frédéric Chaudière. Nous sommes dépositaires de cette biodiversité. »

« **De la 'raisin d'être' à la 'raison d'être'.** »

« Mais nous voulons aller au-delà de la 'simple' production de vin, qui reste évidemment notre raison d'être, pour évaluer l'impact de nos activités sur l'ensemble de notre territoire », poursuit le président. Cela passera pour les vignerons par une participation active au recensement de la biodiversité avec les 1 500 espèces végétales et les nombreux animaux (20 espèces de chauve-souris, 14 de reptiles, 8 d'amphibiens, 2500 d'insectes sans compter les cerfs, chevreuils, chamois, mouflons, sangliers…) présents dans l'écosystème du Ventoux.
Cette défense du territoire Ventoux passe aussi par une présence plus active à la vie locale en étant partenaire des grands événements autour du Ventoux (festival annuel Ventoux Saveurs, rencontres de Puyméras, soutien aux Carnets du Ventoux et Ventoux Magazine…)
« L'AOC est au cœur de l'attractivité de notre territoire », rappelle Gilles Vève, président de la Cave Clauvallis et maire de Saint-Didier. Pour y arriver, ce dernier estime qu'il faut développer « l'attractivité oeno-touristique et agricole » et « associer systématiquement à tous les évènements de promotion de l'AOC les acteurs du tourisme ou les producteurs de notre territoire comme partenaires engagés : truffes, olive, cerise, fraise, muscat, petit épeautre, etc. » Le tout en mobilisant agriculteurs, éleveurs, professionnels du tourisme, artisans, restaurateurs, commerçants, élus autour d'un projet de tourisme de qualité et non de masse.

Une dynamique positive collective
« C'est cette méthode participative et cette envie de faire ensemble qui nous ont séduit dans cette démarche, confirme Ken Reyna, directeur du parc naturel régional du Mont Ventoux. Il y a certes des inquiétudes sur l'avenir avec ces changements climatiques mais il y a aussi cette dynamique collective positive qui se met en place. »
Gilles Vève veut aussi privilégier les circuits courts et porter l'AOC auprès des habitants pour qu'ils deviennent des ambassadeurs de leur propre territoire.
L'ambition de l'AOC Ventoux se traduit enfin par le souhait de transmettre les savoir-faire. Une volonté qui devrait se matérialiser par des transferts de compétences via des ateliers animés par un ou deux vignerons, sur des thèmes essentiels pour le développement de l'appellation. Objectif : accompagner et encourager l'accueil des néo-vignerons.

Un comité de pilotage pour rendre des comptes
Pour que l'ensemble de ces intentions ne reste pas lettre morte, l'AOC Ventoux a recruté cet été, Isabelle

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

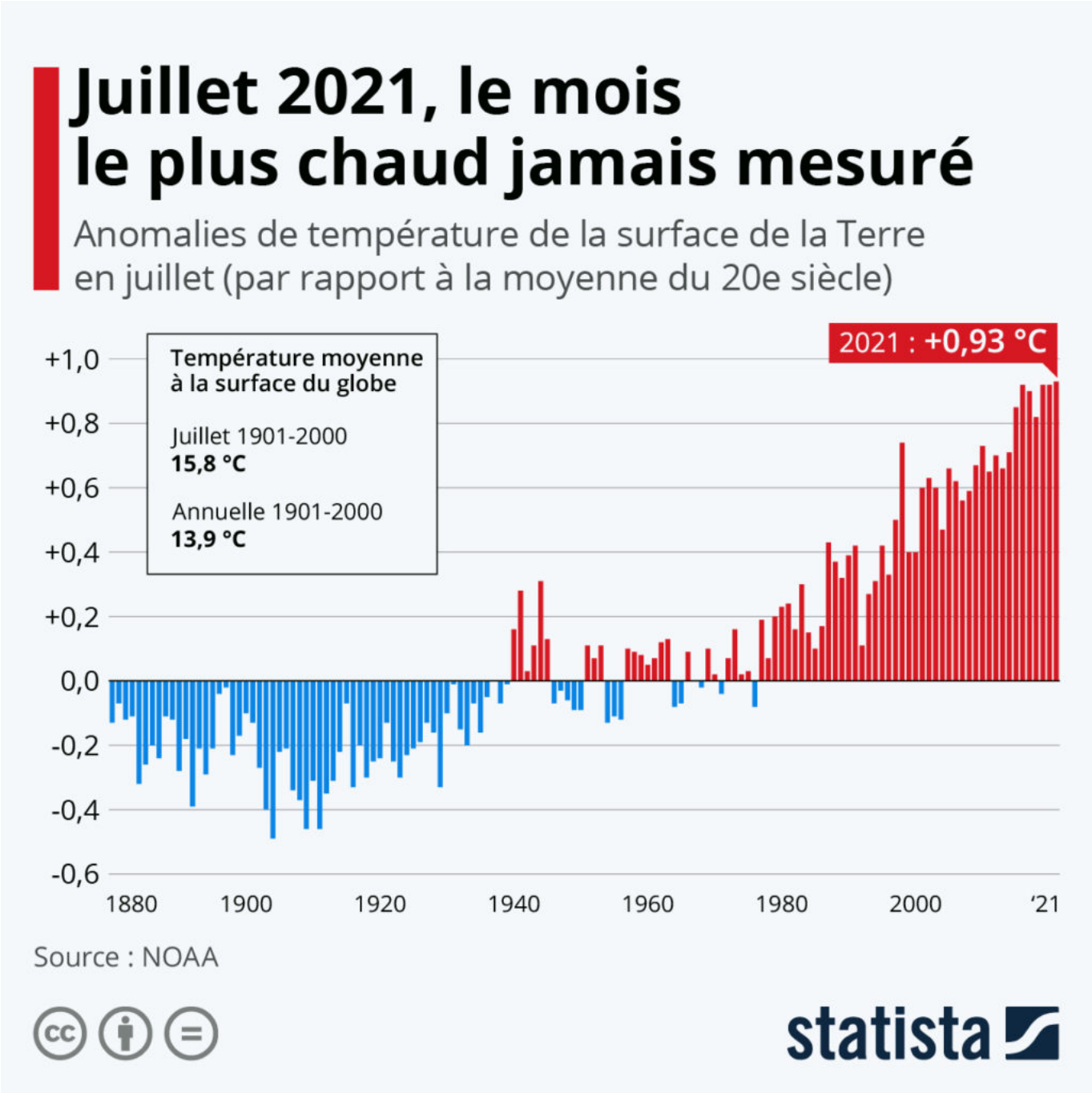
Ecrit par le 11 novembre 2026

Fabre, chargée de mission climat et changement environnemental.
« C'est un véritable effort pour une petite structure comme la nôtre, reconnaît Frédéric Chaudière. Cela prouve cependant la détermination de notre engagement. »
L'appellation s'est aussi dotée d'un comité de pilotage qui, bien que consultatif, sera chargé de suivre régulièrement le bon déroulement de la démarche. Il sera constitué de 12 membres : 6 représentants de l'AOC, d'un du parc naturel régional du Ventoux ainsi que d'un du parc du Luberon, d'un de la Chambre d'agriculture de Vaucluse, d'un de VPA (Vaucluse Provence attractivité), d'un de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) et d'un du secteur de l'Economie sociale et solidaire (ESS) représenté par Solène Espitalié, fondatrice des jardins de Solène.
« Il s'agit de rendre des comptes sur nos actions ainsi que des rester ouverts sur les bonnes idées que pourraient apporter les autres, souligne Frédéric Chaudière. Notre objectif étant de montrer que 'cultiver le vivant' ce ne sont pas des paroles en l'air. »
L'appellation célèbrera ses 50 ans 2023, l'occasion certainement de dresser un premier bilan de cette nouvelle raison d'être pour les AOC Ventoux qui maintenant veulent « vivre en relief ».

Juillet 2021, le mois le plus chaud jamais mesuré sur Terre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Dans la foulée du dernier rapport du GIEC sur l'état du changement climatique, la NOAA (Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique) a annoncé que nous venions officiellement de vivre le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre depuis le début des relevés en 1880.

En juillet 2021, la température globale de la surface de notre planète a dépassé de 0,93 °C la moyenne du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

20e siècle, établissant un nouveau record mensuel. Le mois de juillet étant le plus chaud de l'année sur Terre, avec une température de surface moyenne de 15,8 °C, cela fait donc de juillet 2021 le mois le plus chaud jamais mesuré à l'échelle du globe. « Ce nouveau record s'ajoute à la voie inquiétante et perturbatrice que le changement climatique a tracée pour le monde », a déclaré le directeur de la NOAA, Rick Spinrad, lors de l'annonce.

Comme le montre notre graphique, les anomalies de température en juillet indiquent clairement une tendance au réchauffement au cours du siècle écoulé, les sept derniers mois de juillet figurant tous parmi les sept plus chauds jamais enregistrés. Avec les grands incendies de forêt causés par la chaleur extrême et la sécheresse qui font rage en Europe et en Amérique du Nord, l'impact du réchauffement climatique est de nos jours de plus en plus visible, alors que d'autres phénomènes météorologiques extrêmes sont également amenés à se produire plus fréquemment.

Tristan Gaudiaut, pour Statista

L'Isle-sur-la-Sorgue remet l'eau et la végétation au cœur de la ville

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



En 2020, la municipalité de L'Isle-sur-la-Sorgue lançait l'opération 'Jardinons nos rues' qui traduit sa volonté de renforcer la présence du végétal en ville en incitant les habitants à jardiner. À l'instar de précédents chantiers tels que la réfection du chemin de l'école d'agriculture et de la rue Denfert-Rochereau ou la création du skate-park, la Ville poursuit ses aménagements en associant sol et végétal à ses projets urbains.

L'école de musique, lieu de vie

Au fil des années et des créations de classes et sections, le nombre d'élèves est passé de 80 en 1972 à plus de 400 aujourd'hui. Organisant plus de 50 concerts à l'année, l'école de musique est un lieu de vie partagé ouvert au public. Sa cour constitue aujourd'hui un îlot de chaleur. D'une superficie de 623m2, elle est composée de 548m2 d'enrobé et de seulement 75m2 d'espaces verts, dont 27m2 de pelouse. L'enjeu est de taille : renaturer le sol pour améliorer le cadre de vie et favoriser le cycle de l'eau.

Rafraîchir la ville

Fin juin, la Ville lance des travaux de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour de l'école de musique située au Bassin. Objectifs : retrouver un espace perméable qui laisse l'eau de pluie s'infiltrer, contribuer à la recharge de la nappe et au rafraichissement estival de la ville qui renoue un peu plus avec la nature. Le chantier a été retenu dans le cadre d'un appel à projets de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Mode d'action

Le projet consiste à désimperméabiliser la totalité de la cour en retirant l'actuel enrobé pour mettre en place un revêtement perméable et végétaliser la cour en prenant en compte les usages. Egalement dans le projet, la plantation de 10 arbres supplémentaires et de 185m2 d'espaces verts plantés d'essences variées et adaptées et gérer les eaux pluviales à la parcelle par la création d'un puits perdu de 54m3 (21,6 m3 de volume de stockage utile) et de noues paysagères (bassin de pluie).

Pour s'inscrire dans la continuité, des végétaux d'essences variées et adaptées seront plantés. Une composition d'arbustes, vivaces et couvre-sols variée d'une hauteur d'1,5 mètres environ viendra agrémenter le pourtour de la cour et offrira des couleurs et senteurs aux usagers tout au long de l'année. Cette cour, autrefois « ilot de chaleur » deviendra alors un « îlot de fraîcheur ».

Aménagements complémentaires

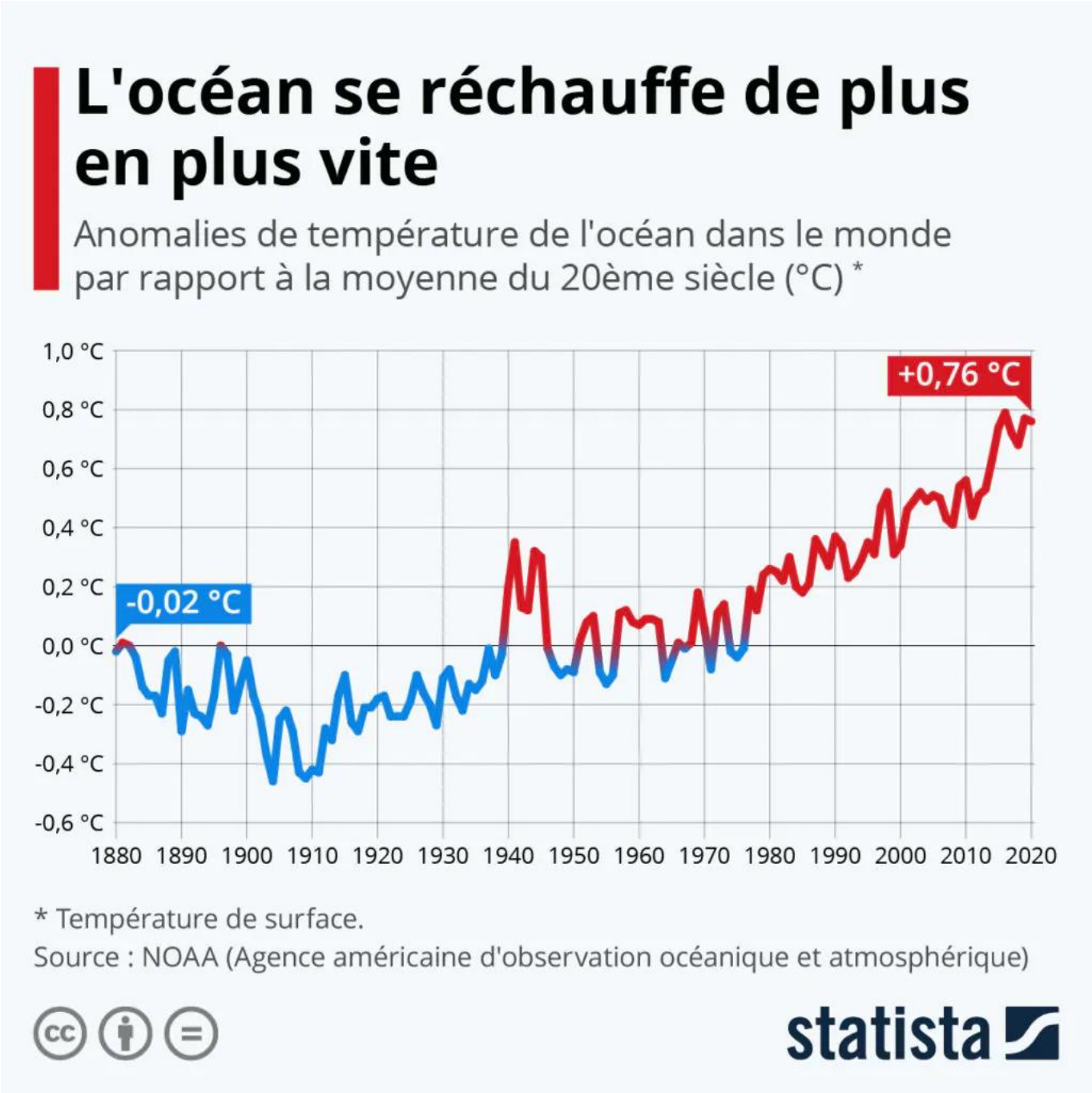
Du mobilier urbain et des aménagements complémentaires viendront parfaire le projet. Le site sera embellit et adapté grâce à un éclairage led, des assises en bois, des corbeilles à papier, une borne fontaine, un accès PMR permettant l'accès à l'établissement depuis l'entrée, la réalisation d'escaliers depuis le cours Fernande Peyre où une ouverture (portail) sera créée et la mise en place d'un espace scénique pour les concerts

Les travaux de génie civil et végétalisation sont pris en charge à hauteur de 70% du montant par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (hors éclairage, mobilier et autres embellissements). Le reste du projet est pris en charge par la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue.

L'océan se réchauffe de plus en plus vite

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



A l'occasion de la journée mondiale de l'océan qui vient de se tenir hier, Statista revient sur le rôle majeur des mers sur le climat de la planète.

Les océans du globe jouent un rôle primordial dans les équilibres de la biosphère. Véritables poumons de la planète, il est estimé qu'ils fournissent une grande partie de l'oxygène disponible sur Terre et qu'ils

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

absorbent près de 30 % des émissions de dioxyde de carbone dues aux activités humaines. Ils représentent également un gigantesque garde-manger pour l'humanité : trois milliards et demi d'êtres humains dépendent d'eux pour se nourrir et il est estimé qu'environ 50 % de la population du globe vit à moins de 100 kilomètres des côtes. Mais cette situation est mise en péril par le réchauffement climatique, qui menace la survie de plusieurs espèces marines, perturbe le rôle régulateur des océans et fait craindre la submersion de nombreuses régions densément peuplées.

Comme le met en évidence notre graphique, les températures annuelles moyennes de la surface des océans divergent de plus en plus de la moyenne du XXe siècle (1901-2000). En 2020, les températures mondiales de la surface des océans étaient supérieures de 0,76°C à la moyenne du siècle dernier, selon les relevés de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique. Bien que l'écart annuel fluctue (certaines années étant plus chaudes et d'autres plus froides), les données font apparaître une nette tendance à la hausse, en particulier depuis les années 1980. L'année où la divergence positive la plus importante a été enregistrée est 2016, année où les températures océaniques mesurées étaient supérieures de 0,79°C à la moyenne. En revanche, pour retrouver les températures les plus froides enregistrées depuis le début des mesures (-0,45°C par rapport à la moyenne), il faut remonter au tout début du XXème siècle.

De Tristan Gaudiaut pour Statista